



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Courriel de soumission :

pc.receptiondessoumissionest-bidreceivingeast.pc@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 001 À UNE
DEMANDE DE PROPOSITION**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution - Issuing Office :

Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés

30, rue Victoria

Gatineau, QC J8X 0B3

Sujet - Title : Consultant en équité salariale	
N° de l'invitation - Solicitation No. : 5P047-20-0168/A	Date : 07 janvier 2021
Amendment No. - N° de modification : 001	
N° de référence du client - Client Reference No. : s/o	
N° de référence du SEAG GETS Reference No. : PW-20-00936516	
L'invitation prend fin - Solicitation Closes : À - at : 14 :00 Le - on : 14 janvier 2021	Fuseau horaire - Time Zone : Heure de l'est
F.A.B. - F.O.B. : Usine - Plant : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre - Other : <input type="checkbox"/>	
Adresser toutes demande de renseignements à - Address Enquiries to: Pat Alguire	
N° de téléphone - Telephone No. : (873) 355-2516	Courriel - Email Address : pat.alguire@canada.ca
Destination des biens, services et travaux de construction - Destination of Goods, Services, and Construction : Parcs Canada 30, rue Victoria, Gatineau, QC, J8X 0B3	
À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE - TO BE COMPLETED BY THE BIDDER	
Nom du fournisseur/de l'entrepreneur - Vendor/ Firm Name :	
Adresse - Address :	
N° de téléphone - Telephone No. :	N° de télécopieur - Fax No. :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) - Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/ Firm (type or print):	
Signature :	Date :

Modification 001

La présente modification vise à répondre aux questions suivantes :

A. Questions et réponses

Q1 : TO1 stipule ce qui suit :

Le soumissionnaire doit présenter le curriculum vitae du spécialiste en équité salariale proposé, qui démontre que cette personne satisfait aux exigences obligatoires minimales (études et expérience de travail).

Le curriculum vitae doit comprendre au minimum les informations suivantes :

- (a) Nom, catégorie et niveau de la ressource proposée;
- (b) Études;
- (c) Attestations professionnelles (s'il y a lieu);
- (d) Expérience de travail et de projets.

Pouvez-vous fournir une grille ou quelque chose à suivre les exigences obligatoires minimales (études et expérience de travail)?

R1 : TO1 sera utilisé pour d'autres exigences obligatoires et des critères cotés numériquement.

Q2 : En ce qui a trait à la partie 5 – Attestations et renseignements supplémentaires;

- Nous pouvons fournir certains documents (comme les 5,1) sur la présentation et nous avons des membres de notre équipe certifiée. Si nous sommes le soumissionnaire retenu, nous pouvons procéder avec les autres membres de l'équipe sont certifiés et remplir les formulaires au besoin. Est ce OK?

R2 : Tous les certifications dans l'article 5 s'appliquent à l'entreprise et non la ressource.

L'article 5,1, plus précisément 5.1.1, est seulement nécessaire fondée sur des critères précis fournis dans l'hyperlien à la section 5.1.1..

L'article 5,2 n'a pas besoin d'être fournie avec la proposition, mais elles seraient nécessaires avant l'attribution du contrat.

Q3 : En ce qui a trait à la section 6.7.3, nous comprenons qu'il est la limite de 100 000 \$.

- Nous aimerions préciser si le montant de 100 000 \$ pour le projet initial (préparation), et ne comprend pas les prix pour les années facultatives (année 1, 2 et 3).
- Le dépassement de la limite prévue à l'article 6.7.3 nous disqualifierait-il de la soumission?
- Nous avons assumé un soutien à distance pendant la période 2021 de COVID et aurait des frais supplémentaires (dans les années facultatives) pour les déplacements et l'hébergement une fois que les restrictions de voyage sont levées.
Pouvez-vous confirmer que cela ne serait pas exclure de la soumission et que l'Agence serait de négocier un taux plus élevé?

N° de l'invitation - Solicitation No. :
5P047-20-0168/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Patrick Alguire

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Consultant en équité salariale

R3 : À ce moment, le budget est 100 000,00 \$. Les années d'option sont incluses dans la DDP dans le cas des travaux doit être prolongée, toutefois, cela ne garantit pas une augmentation du budget.

Conformément à l'information dans la pièce jointe 1 de la partie 3, barème de prix, le prix évalué de jours inclus sont à des fins d'évaluation seulement et n'ont pas d'incidence sur la section 6.7.3.

Aucun frais de déplacement et l'hébergement seront fournis pour tout travail ou assister à des réunions dans la région de la capitale nationale (RCN). Les frais de déplacement et et l'hébergement ne s'applique que si les déplacements à l'extérieur de la RCN est requise.

Q4 : Dans l'annexe A – Énoncé des travaux et sous les limites – est-il nécessaire que nous devons être en mesure de faire de tous ces points (plus précisément - la capacité de communiquer de vive voix et par écrit dans les deux langues officielles ainsi qu'en utilisant les outils fournis par Parcs Canada (comme l'ordinateur portable de l'APC)?

R4 : Oui.

Q5 : Pouvez-vous nous fournir les documents suivants format Word ou PDF?

- Les conditions générales 2010B (2020-05-28), Conditions générales – Services professionnels (complexité moyenne);
- Clause du guide des CCUA G1005C (2016-01-28), l'assurance – Aucune exigence particulière
- Clause du guide des CCUA A7017C (2008-05-12), remplacement d'individus spécifiques

R5 : Non, toutes les clauses du guide des CCUA énumérés ci-dessus peuvent être consultés sur notre site Web achatsetventes en utilisant l'outil de recherche des CCUA ici :

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/tous>

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.